

COMpte-rendu de la réunion ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

11 septembre 2023

Présents pour la direction de Provence-Alpes :

Samuel Peltier directeur régional, Béatrice Nivois directrice des antennes et des contenus, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines, Jérôme Dalet responsable IMG-HSE Provence Alpes, Ghislaine Pierre médecin du travail.

Présents pour les représentants de Proximité :

Véronique Blanc, Marc Civallero, Annette Despretz, Nathalie Deumier, Rémy Dupont.

Actualité de l'antenne

Première réunion de l'instance de proximité depuis la mise à l'antenne de « ICI » (TEMPO pour ceux qui sont restés sur le nom du projet de travail) le 4 septembre. Le directeur régional en a profité pour remercier chaleureusement les équipes techniques et éditoriales pour la phase de lancement de ce nouveau rendez-vous d'information et la mise à l'antenne qui a suivi. Sur les remarques que les représentants de proximité ont fait remonter quant à des tensions relatives à l'organisation et la surcharge de travail, le directeur régional a tenu à rassurer, il assure « être vigilant, dans les semaines qui viennent, par rapport à la nouvelle organisation mise en place » et confirme son souhait d'envisager des modifications, il « attend un retour des équipes éditoriale et techniques. L'organisation mise en place le 4 septembre ne ressemblera certainement pas à celle du 4 novembre ou du 4 janvier ».

Toutefois, même s'il ya des choses à ajuster, et tout le monde semble d'accord pour le dire, ne vous attendez pas non plus à une révolution en termes d'organisation sur cette phase de mise en place, le directeur régional estime qu'« on a mis plein de moyens pour favoriser le bon déroulement. On a même fait des numéros 0 non diffusés ».

Ce qui était une aberration (diffuser des numéros 0) est devenu une normalité ; mais si nous n'avions que cet os à ronger !

Pour parfaire l'organisation et la qualité du travail, Anne-Sophie Maxime était à Marseille le vendredi 15 septembre, en sa qualité de « coordinatrice de l'information régionale » sur le projet ICI, conviée pour une journée d'accompagnement auprès de la rédaction, rédaction en chef, chef de centre et techniciens.

Le reste de l'actualité de l'antenne se focalise autour de la visite papale prévue à Marseille les 22 et 23.

A ce jour, l'organisation et la mise en place des PAE et JT reste complexes tellement les évènements se chevauchent et s'entrechoquent ; pour faire simple, la production est en attente de bons nombres de réponses provenant des services de communication et des services de sécurité afin de savoir où nous pourrions positionner nos plateaux pour ces 2 journées.

Les valeurs sûres, à ce jour :

Vendredi 22 : ICI 12-13 / PAE 16h15-19h / ICI 19-20

Samedi 23 : PAE 11h15 / ICI 12-13 / ICI 19-20

La messe étant diffusée sur France 2 de 15h à 18h.

Dans ce compte rendu

Actualité de l'antenne
Actualité de l'emploi
Stationnement
BEX
Tension à la rédaction
Licencements
ICI
Alternants
Météo
Vous êtes formidables
Rapport d'entreprise 2022
Bilan SSCT / PRAPIPACT

Actualité de l'emploi

Toulon :

Republication du poste de journaliste laissé vacant suite au désistement du candidat qui avait été prévu. A ce jour, 15 candidats.

Marseille :

A la publication :

- Journaliste web
- Chef de centre

En test :

- Adjoint coordinateur web

Gap :

- Journaliste

Concernant l'enveloppe de 60 ETP promise par la présidente du groupe, PACA a obtenu 3,5 postes.

Que personne ne s'emballe, il ne s'agira pas de 3,5 embauches, Provence-Alpes-Côte d'Azur n'a pas pour habitude de raser gratis.

1 ETP servira à 1 recrutement à un recrutement d'adjoint au BRI de Marseille. Les 2,5 ETP restants permettront d'absorber les moyens nécessaires pour ICI... Mais en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pas qu'en Provence-Alpes !

STATIONNEMENT

Au niveau stationnement, la période est traditionnellement compliquée en raison de la Foire de Marseille ; cette année elle est encore plus complexe.

Visite papale et Coupe du Monde de rugby viennent se rajouter, perturbant d'autant le stationnement et la circulation.

Aussi, il est vous conseillé de suivre avec attention les **mails envoyés par Jerome Dalet**, nous informant des interdictions de circulation et de stationnement.

BEX

Pourquoi nos confrères de BEX n'ont-ils pas droit à quelques jours de prévisions chaque mois, au moins une demi-journée par semaine ?

Ils ont un carnet d'adresses, sont au plus près des acteurs et de leur périmètre ; bref ils sont les plus qualifiés pour anticiper et caler leurs sujets.

Malheureusement une fois de plus la direction ne veut rien entendre. Elle considère que « *faire de la prévi au long cours et caler avec les adjoints, c'est le job des confrères de BEX* » et donc, pas besoin de dédier une case à cela dans le planning.

C'est précisément là que le bât blesse.

Ces prévisions à 8 mains donnent régulièrement lieu à des calages bancals.

Au final, les tournages programmés ne sont pas toujours honorés... et pas forcément pour raison d'actu de dernière minute...

Le résultat est que nos confrères de BEX se retrouvent alors dans une situation désagréable, à devoir annuler sans motif valable.

Avoir la maîtrise et la main sur les prévisions en BEX n'est pas un caprice, juste une manière de fonctionner plus satisfaisante ; c'est aussi le moyen de retrouver du sens à son travail mais cela a-t-il un quelconque sens pour nos dirigeants ?

Attention, la direction tient à préciser que ça ne veut pas dire que les BEX n'ont pas droit à de la prépa. Mais la « prévi », ce n'est pas de la prépa !

Jouer sur les mots pour surtout ne rien lâcher est décidément le sport favori de nos managers...

« *Quand un collègue de BEX monte, l'autre peut faire de la prévi...* ».

Bref, rentabiliser chaque minute d'un planning déjà bien chargé pour mâcher le travail des adjoints qui sont eux parfois deux à être détachés un même jour pour rentrer les « prévi » de la semaine « *mais ils ont 45 journalistes à gérer...* »

Et la direction de poursuivre... « *en accord avec l'encadrement, on laisse du temps aux BEX...* »

Rien ne vaut une case identifiée sur le planning pour se poser et se pencher sur les tournages à venir !

C'est d'ailleurs ce qui est prévu au moins jusqu'aux vacances de la Toussaint pour les présentateurs d'ICI 19/20. Une semaine sur deux, après avoir enchaîné 4 jours de présentation, ils auront une journée de préparation pour caler leurs tournages de la semaine à venir sur le terrain.

Qui trouve à y redire ? Personne ! Bien au contraire... on souhaite pour eux que ce mode de fonctionnement perdure.

Sur ce schéma, nos collègues de BEX doivent aussi avoir des journées de préparation ou de « prévi » sanctuarisées.

Peu importe l'intitulé, c'est le résultat qui compte.

Tension à la rédaction

Depuis plusieurs semaines, vos élus sont saisis par des journalistes de la rédaction qui dénoncent une dégradation inquiétante du collectif de travail. L'élément déclencheur a été la convocation d'un confrère qui a dû s'expliquer sur son comportement soi-disant agressif à l'égard de plusieurs membres de l'encadrement. Les langues se sont aussitôt déliées.

Au final, il apparaît aujourd'hui qu'il y a un problème à Marseille avec la rédaction en chef.

Plusieurs confrères se déclarent sous pression, démotivés. Ils redoutent de partir en vrille et d'être à leur tour convoqués. Ils ne supportent plus les sujets mal calés - On y revient ! -, déplorent l'attitude de l'encadrement qui s'excite pour rien, ce qui crée des tensions. Ils disent avoir été journalistes mais aujourd'hui, leur métier, tel qu'on leur demande de le pratiquer, ne correspond plus au cahier des charges. Ces confrères regrettent que les débats et discussions soient bannis des conférences de rédaction parce que l'encadrement refuse toute critique.

Ce qu'ils décrivent est alarmant. Et la direction a sa part de responsabilité.

En faisant le choix de désigner une rédactrice en chef par intérim -pour garder la place au chaud à la précédente en attente d'un meilleur point de chute-, en faisant le choix d'une adjointe CDD, elle insécurise toute une rédaction et surtout place elle-même ses managers dans une situation de fragilité.

Comment donner le cap quand on ne sait pas soi-même où on va ?

Le Directeur s'engage à parler à l'encadrement. Il explique qu'à sa décharge, l'équipe n'est pas au complet mais que les choses devraient s'améliorer au fil des semaines. Sur les sujets mal anticipés, la rédaction en chef va mieux se répartir les rôles.

Le directeur pense retrouver la confiance des journalistes.

Vos élus restent extrêmement vigilants et n'hésiteront pas à déclencher une alerte si la situation ne s'améliore pas rapidement. Le médecin du travail a été alerté ; ce dernier encourage tous les confrères en souffrance à s'en rapprocher.

Licenciements

En 2022, il y a eu 4 licenciements en PACA :

- 1 PTA en Provence-Alpes pour inaptitude,
- 1 journaliste en Côte d'Azur pour inaptitude,
- 1 PTA en Côte d'Azur pour motif personnel,
- 1 journaliste en Côte d'Azur pour motif personnel.

ICI

Face à des communications contradictoires il a été nécessaire de revenir sur la présentation du week-end depuis l'arrivée de la tranche ICI.

Voici donc les toutes dernières informations sur le sujet :

- Claire Pain assurera la présentation jusqu'au week-end du 11/12 novembre.

Camille Bosshardt sera en doublure avec Claire Pain ce week-end-là, puis assurera la présentation pendant un mois. A l'issue de cette période la direction estime que les deux présentatrices seront alors complètement opérationnelles sur la nouvelle formule du journal et pourront ensuite présenter en alternance courant décembre.

- La rédactrice en chef prépare actuellement la formation de futurs jokers pour les journaux du week-end.

Les élues sont Louise Beliaff, Sonia Boujamaa et Karen Cassuto.

Interpellée sur les « anciens » présentateurs titulaires, la direction a répondu qu'elle avait « *besoin d'eux sur d'autres tâches* » et de préciser « *Eric Ambrosini à la locale de Toulon et Philippe Perrot à l'édition* ».

Alternants

Depuis plusieurs années, chaque salarié a pu s'en rendre compte, la direction a mis en place un dispositif « alternants » conséquent.

Sans remettre en cause les aspects positifs de l'alternance, nous avons souhaité savoir ce que devenaient tous ces alternants à l'issue de leur contrat.

En Provence-Alpes, depuis 2016, 16 alternants ont été accueillis et « *si pas un seul n'a obtenu un CDI, la plupart d'entre eux a validé son inscription au planning et travaille donc en CDD sur le réseau* » nous a expliqué la RRH qui a tenu à précisé « *au siège et sur d'autres antennes, des alternants ont obtenu des contrats en CDI, au siège principalement dans la fonction RH et dans les antennes où il y a peu de candidats sur les postes* ».

Météo

La durée de la page météo a été rallongée à 1'20".

Il y en aura une le matin et une le soir avec une info climat détaillée qui inclura la qualité de l'air ainsi que la météo des plages ou des neiges.

Elles seront positionnées en ouverture de tranches juste avant le JT. Celle du matin à 12h23, celle du soir à 19h05'54".

Pour l'instant la météo du soir est rediffusée à 20h32 mais elle devrait être supprimée.

Vous êtes formidables

Une partie des chroniqueurs de l'émission VEF viennent participer bénévolement, pour la direction « *ça ouvre une vitrine sur leur métier* » (diététicienne, nutritionniste, psychothérapeute, coach sportif...). Ils sont défrayés pour leur trajet.

Deux chroniqueurs statutaires participent : Carole Barthélémy et Eric Dehorter.

Jusqu'ici tout va bien, mais...

Et oui, il y a un MAIS :

Une chroniqueuse récurrente qui collabore depuis 2019, s'occupe des chroniques du patrimoine territorial et culinaire.

Elle travaille en CDD pour France Bleu, et au cachet pour France Musique.

Un mentaliste qui est intermittent du spectacle vient, depuis janvier 2023, faire des numéros de mentalisme. Il a déjà participé à 34 journées de tournage dont 48 émissions.

En 2019 sous l'ancienne direction, la chroniqueuse du patrimoine s'est vu imposer de monter son auto-entreprise pour être payée à la facture. Situation totalement incompatible avec son statut et ses droits à savoir indemnités chômage, retraite Audiens, congés spectacle...

De plus, l'auto-entrepreneuriat n'est pas autorisé par Pôle emploi.

En janvier 2023, sous l'actuelle direction, le mentaliste s'est vu aussi proposé d'être payé sur facture comme auto-entrepreneur, ce qui n'est toujours pas autorisé par Pôle emploi.

La direction actuelle, la main sur le cœur, nous jure que jamais, ô grand jamais, elle ne se permettrait d'obliger les personnes qui travaillent avec elle d'être en auto-entreprise.

Il est temps que la direction arrête cette forme de travail dissimulé et respecte les accords de la télédiffusion avec les professionnels de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Ces professionnels ne souhaitent qu'une chose bien légitime : être rémunéré au cachet pour conserver leurs droits.



Rapport d'entreprise 2022

La présentation de ce point, reportée deux fois en raison de l'absence du Dr Pierre, une première fois parce que pas conviée et une seconde en raison de congés, a finalement été faite.

L'effectif attribué en 2022 était de 151 mais 164 personnes ont, en réalité, été prises en charge.

Avec quasiment la moitié des salariés ayant plus de 50 ans, les problématiques de santé sont plus présentes dans notre antenne.

La surveillance simple du médecin du travail doit avoir lieu tous les 5 ans, mais globalement le Dr Pierre voit les personnels plus régulièrement que les normes exigées. Cette dernière est présente sur site une fois par mois et environ 2/3 des salariés sont vus chaque année.

Le Dr Pierre a fait remarquer qu'elle n'avait pas été informée des modalités de mise en place du projet Tempo. En ces temps de rentrée difficile, avec des charges de travail qui explosent, nous ne pouvons que vous inciter à consulter le médecin du travail.

Bilan SSCT / PRAPIACT

Jérôme Dalet, en sa qualité de responsable IMG-HSE Provence Alpes, était présent pour présenter le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année 2022 en Provence-Alpes.

L'effectif permanent moyen mensuel au 31/12/2022 était de 138,7 (78,8 PTA et 59,9 journalistes). Celui des non-permanents était de 25,7.

En 2022, il y a eu 2 embauches en CDI et 5 mutations contre 12 départs dont 2 en mutation.

Beaucoup de chiffres mais peu de fait significatif en 2022 au niveau des principaux indicateurs (accidents du travail, maladies professionnelles et organisation et contenu du travail).

Un bilan mitigé côté prévention et formation mises en œuvre. Nous regrettons que certaines actions prévues dans le PAPPIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques) n'aient pas été effectuées, comme

- La sensibilisation au droit à la déconnection,
- Le traitement et la prise en charge des signaux faibles de RPS (Risques Psycho-Sociaux),
- La formation « gestes et postures » pour les JRI et OPV.

Une nouvelle version allégée du PAPPIACT nous a d'ailleurs été présentée. Et même si les formations obligatoires comme l'habilitation électrique par exemple n'y figurent plus, nous espérons que cela permettra une meilleure efficacité dans la prévention des risques.

Contactez vos représentants de proximité par mail

representantsproxpa@francetv.fr

Prochaine réunion de l'instance :

Lundi 9 octobre